

## **FICHE TECHNIQUE**

**Code article : C2810000**

**SENET AMBIANCE 5L 2D CCA**

### DESCRIPTION

#### **DETERGENT, DESODORISANT**

Pour le nettoyage journalier des sols

10 parfums au choix



### AVANTAGES ET DOMAINES D'UTILISATION

- 2 D
- Peut s'utiliser en autolaveuse
- Ne nécessite pas de rinçage sauf pour les surfaces en contact avec des aliments
- Laisse une agréable odeur

### CARACTÉRISTIQUES

- **Aspect** : Liquide fluide limpide coloré selon parfum
- **pH (solution à 1%)** : 6 +/- 1
- **Densité (20 °C)** : 1+ / - 0.01

**CONDITIONNEMENT** : Bidon de 5L - Carton de 4 bidons – Palette de 128 bidons

***Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.***

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

## CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

### MODE D'EMPLOI :

S'utilise à raison de 50 ml pour un seau de 8 litres d'eau, Senet 2D convient particulièrement au nettoyage des sols, carrelages et surfaces dures lavables. Peut s'utiliser en autolaveuse. Il ne nécessite pas de rinçage et laisse une agréable odeur.

### PRECAUTION D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel, tenir hors de portée des enfants.

Formule déposée au centre anti poisson de Nancy : + 33 (03) 83 22 50 50

N° de téléphone en cas d'urgence INRS / ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande ou sur le site [www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr)

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide

### STOCKAGE :

Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.

### LÉGISLATION :

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013) Rincer pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires.

Mis à jour le 08 juillet 2021

***Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.***

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>